

## ACTIVITÉ DE SOINS DE PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

ETABLISSEMENT	CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT	CONDITIONS TARIFAIRES	DATE D'EFFET ET DURÉE	RÉFÉRENCE DÉCISION
<p><b>association Les PEP CBFC</b></p> <p><b>Capacité proposée de 5 lits d'hospitalisation complète dans le locaux d l'hôpital d jour les Cigognes</b></p>	<p>Respect du confinement et de mesures de distanciation sociale a conduit le CHU de Dijon à réduire sa capacité d'accueil pour les adolescents présentant des troubles psychiatriques et qu'il doit faire face à une saturation des lits destinés à ce public impliquant de trouver des solutions de repli</p> <p>Cette situation implique de trouver des solutions palliatives temporaires et de diversifier les lieux de prise en charge dans l'objectif de répartir l'accueil et l'hébergement, voire de permettre des relais entre les différentes structures du GHT 21-52</p> <p>La tension liée à la période de confinement rend difficile la gestion des ordonnances de placement provisoire en établissement psychiatrique</p> <p>Demandes et alertes émanant du secteur social et médico-social sont en augmentation</p>		<p>Autorisation à effet immédiat pour une durée de 4 mois.</p> <p>Elle peut être prolongée pour une durée supplémentaire de 2 mois si les besoins persistent</p>	<p>DECISION ARS-BFC/DOS/PSH/2020-219 autorisant, à titre dérogatoire, l'association Les PEP CBFC à exercer l'activité de soins de psychiatrie infanto-juvénile en hospitalisation complète</p> <p>RAA du 08 avril 2020</p>

Association déjà autorisée pour la prise en charge d'adolescents présentant des troubles psychiatriques en hôpital de jour

Echanges entre l'ARS et l'association et le CHU de Dijon ont permis de vérifier que les conditions techniques de fonctionnement proposées adaptées à la prise en charge d'adolescents présentant des troubles psychiatriques pouvaient être jugées satisfaisantes au regard du profil des patients

Capacité proposée de 5 lits d'hospitalisation complète dans les locaux de l'hôpital de jour les Cigognes